



Crédit renouvelable non signé carte pass

Par **Ju21**, le 10/01/2019 à 15:36

Bonjour,rnrnJe viens vers vous pour quelques renseignements.rnrnIl y a un an et demi, j'étais employé a **Cxxxxxxanonymisation** et j'ai eu une carte pass, le contrat n'a pas été signé.rnJ'ai utilisé la carte pour quelques courses (pratique pour ne pas attendre en caisse).rnPuis j'ai changé de travail et j'ai détruis cette carte car je n'en avais plus l'utilité, dans le même temps j'ai changé de banque (actuellement banque en ligne).rnrnA la fin de l'année, lors des achats de Noël je me suis aperçu que je ne pouvais plus augmenté mes plafonds et que je ne bénéficiais plus de découvert. Je contacte ma banque qui me précise que je suis fiché. Je vais a la banque de France et demande de plus amples détails.rnCela vient de **cxxxxxxanonymisation**, je leur doit plus de 2500e, or je n'utilise plus cette carte depuis 1 an.rnAprès avoir contacté le service client de cxxxxx, il me précise que chaque mois j'ai des intérêts, donc chaque mois j'ai 112e qui s'ajoute.rnrnJ'ai demandé le contrat et un relevé, je dois recevoir le relevé, hors le contrat est inexistant.rnrnA l'heure actuelle je suis fiché et je dois régler cette somme pour que **Cxxxxxxanonymisation** lève le fichage.rnrnQue faire ? Des sommes ne cesse de s'ajouter alors que je ne m'en sert pas (je ne l'ai plus) et il n'y a aucun contrat signé.rnrnPar avance merci beaucoup pour votre aide, je ne vois pas comment me sortir de cette affaire, je n'ai pas cette somme réclamée.rnrnMerci pour votre temps.rnrnBonne journée
Julie

Par **morobar**, le 10/01/2019 à 17:04

Bonjour,rn[citation]J'ai utilisé la carte pour quelques courses[/citation]rnVoilà votre accord que vous paraissez renier.rn[citation]dans le même temps j'ai changé de banque[/citation]rnHélas non.rnVous avez ouvert un compte dans une autre banque.rnMais votre compte auprès de "CARxxxx Banque" lui n'est pas clos, puisque resté débiteur.rnIl va falloir trouver un accord de

remboursement, fixer un planning, négocier les intérêts...

Par **Ju21**, le **10/01/2019** à **17:47**

Merci pour votre réponse, mais cette carte était relié à ma banque, et j'étais directement débité, je ne comprends pas d'où viennent ces intérêts, sachant que je ne m'en sers plus, qu'elle était relié a mon ancien compte que je n'ai plus.rnrnEt pas un seul appel, mail, courrier de leur part. J'ai juste appris que j'étais fiché par hasard. C'est la procédure normale ?rnrnEt pas de contrat signé, pas de "règlement/clause" etc.rnrnJe dois payer chaque mois pour je ne sais quoi

Par **morobar**, le **11/01/2019** à **08:52**

Il est vraisemblable que vous avez utilisé cette carte sans effectuer les remboursements correspondants;rnrnAU taux du crédit et à celui du crédit revolving le capital dû double tous les 4 ou 5 ans.rnrnIl va falloir vous déplacer au centre PASS le plus proche et ne pas vous contenter d'explications vagues, mais de récupérer un double de la documentation.

Par **Ju21**, le **11/01/2019** à **13:17**

Merci, le document n'existe pas, j'en ai eu confirmation hier avec un conseiller pour le remboursement.rnrnEt toujours pas de relevé après 3 demandes ...

Par **Lag0**, le **11/01/2019** à **13:48**

[citation]J'ai utilisé la carte pour quelques courses (pratique pour ne pas attendre en caisse).[/citation]rnrnBonjour,rnrnAvec cette carte, vous avez le choix de payer comptant ou à crédit. Vous devez bien savoir si vous avez fait des achats à crédit ou non ?rnrnSi vous ne l'avez utilisée qu'en paiement comptant, il n'est pas normal d'avoir une dette de 2500€ !rnrnSi vous l'avez utilisée en paiement crédit, vous savez bien qu'il faut rembourser. Or, en fermant le compte sur lequel les prélèvements étaient faits, vous avez stoppé les remboursements. Ce qui pourrait expliquer la dette...

Par **Ju21**, le **11/01/2019** à **14:06**

Comptant sauf une fois mais c'était l'équivalent de 500e donc être a 2500 aujourd'hui je trouve cela étonnant.rnrnJ'ai lu que sans contrat signé, on pouvait faire annuler les intérêts, pouvez vous me confirmer cela ? Car en réel je dois avoir 300e a rembourser je pense

Par **Visiteur**, le **11/01/2019** à **17:28**

BonjourrnVous dites ne pas avoir signé de contrat, mais le fait de l'avoir utilisé est considéré comme une reconnaissance de ce dernier.